

ESMS Numérique

Nous vous accompagnons dans vos démarches pour le financement de l'acquisition ou la montée de version de votre dossier usager informatisé.

Messagerie Sécurisée de Santé

L'usage d'une messagerie sécurisée (MSS) est obligatoire pour échanger des données sur la prise en charge des usagers. En Auvergne-Rhône-Alpes, l'ARS finance la messagerie MonSisra pour équiper les établissements. Nous vous accompagnons dans vos démarches de création d'adresse de messagerie.

ViaTrajectoire

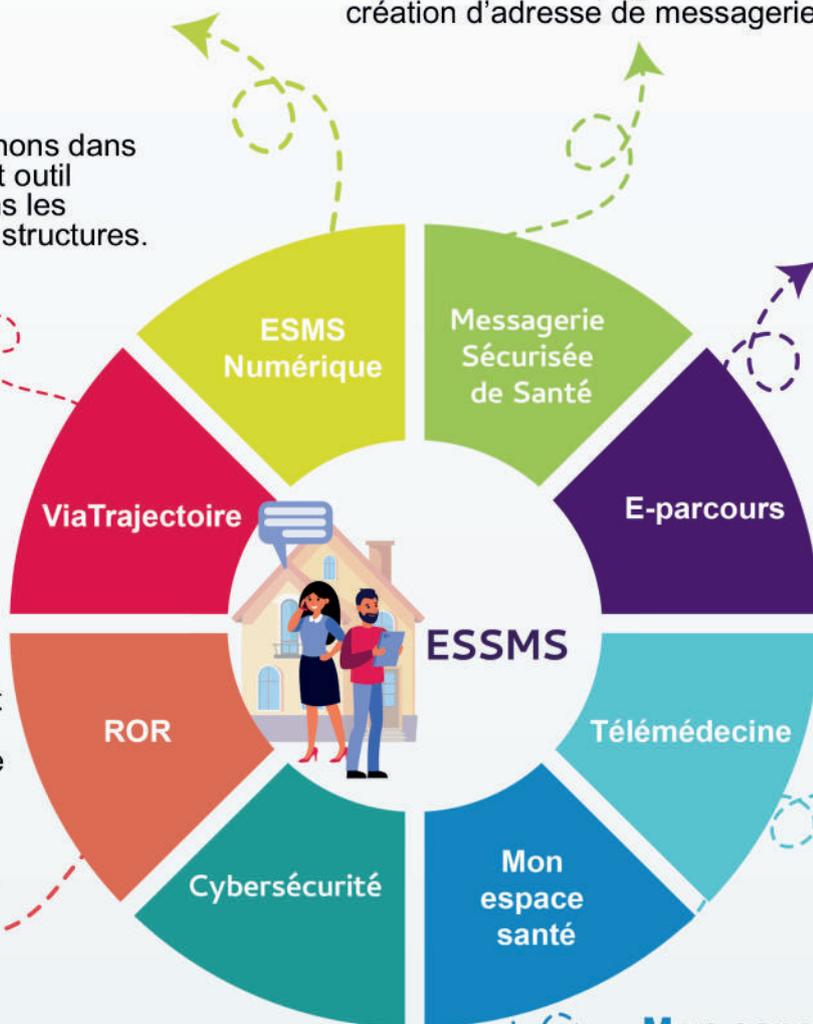
Nous vous accompagnons dans la prise en main de cet outil d'orientation et formons les professionnels de vos structures.

E-parcours

L'outil régional de e-parcours MesPatients est à votre disposition pour suivre et partager l'évolution du parcours de vos usagers avec les autres professionnels concernés, dans le cadre de parcours complexes.

Répertoire Opérationnel des Ressources

Nous vous accompagnons au peuplement du ROR et à sa mise à jour, afin de pouvoir trouver une offre adaptée et faciliter l'orientation de vos usagers.



Télémédecine

Nous mettons à votre disposition des outils de télémédecine afin de faire appel à un médecin expert ou réaliser un acte de téléconsultation pour un usager. Nous vous accompagnons dans la prise en main de ces outils

RPPS+ Répertoire Partagé des Professionnels de Santé

Pour accéder aux outils numériques, vous devez vous enregistrer dans le portail RPPS+. Retrouvez l'ensemble des prérequis nécessaires et laissez-vous guider à travers nos ressources et webinaires dédiés.



Mon espace santé

Nous vous accompagnons dans vos démarches pour accéder au Dossier Médical Partagé et alimenter l'espace santé de vos usagers.

Cybersécurité

Nous mettons à votre disposition de nombreuses ressources ainsi qu'une plateforme de e-learning pour assurer la sensibilisation de votre personnel aux enjeux de cybersécurité et faire des tests de faux phishing.



Plus d'informations

Retrouvez le détail de nos accompagnements sur notre site Internet



Exemple d'usage du numérique dans le médico-social

Rita a 88 ans, elle est diabétique et présente une obésité. Elle vit dans un logement insalubre avec son chien. Son infirmière fait son pansement de plaie d'ulcère. Malgré un protocole vu avec le médecin traitant, cette plaie évolue très mal depuis plusieurs jours et génère beaucoup de douleur.



Avec l'accord de Rita, l'infirmière demande une téléexpertise au médecin traitant en lui envoyant des photos de sa plaie. Le médecin prescrit une antibiothérapie, un prélèvement et un nouveau protocole de pansement. Il envoie les ordonnances par MSS et les dépose sur le DMP de Rita. Il prévoit en urgence une consultation en service vasculaire à l'hôpital.



Le médecin du service décide d'hospitaliser Rita en urgence car suite aux examens elle doit subir une amputation de sa jambe droite.



Lors de sa consultation à l'hôpital, l'INS de Rita est qualifié, grâce à sa carte d'identité. Ainsi l'équipe de soin peut consulter ses antécédents et son traitement actuel. Le médecin traitant a également envoyé le dossier de Rita par MSS au service.



L'infirmière prévient la pharmacie pour faire livrer les traitements. Le pharmacien habituel de Rita retrouve l'ordonnance sur son DMP. Le lendemain, l'infirmière peut faire le nouveau protocole.



Suite à son opération, Rita ne marchera plus et elle développe des problèmes cardiaques. Dans ce cadre, son retour à domicile est impossible. Assistée de sa fille, elles décident que Rita doit rentrer en EHPAD.



L'assistante sociale de l'hôpital les aide à trouver un EHPAD qui répond à leurs attentes (habilité à l'aide sociale et permettant la présence d'animaux) grâce au ROR. Puis elles remplissent le dossier d'admission sur Via Trajectoire.



Ainsi chaque EHPAD reçoit la demande et peut se positionner. Un EHPAD répond favorablement. Le médecin coordinateur et le cadre de santé prennent contact téléphonique avec le médecin du SSR, avec la famille et mettent en place la visite de Rita dans l'établissement.



Ainsi le médecin coordinateur et l'infirmière coordinatrice peuvent avoir accès à ses antécédents, sa déclaration de personne de confiance et ses directives anticipées.



Lors de son admission et grâce à une pièce d'identité, l'INS de Rita est qualifié par la secrétaire de l'EHPAD.



Le médecin coordinateur et les infirmières de l'EHPAD échangent avec le médecin traitant de Rita dès que nécessaire au travers de leur DUI sur le flux MSS. De plus, ils échangent avec la fille de Rita par la MSS citoyenne au travers de Mon espace santé de Rita. Cette dernière a autorisé sa fille à avoir accès à son compte.



Le nouveau projet d'accompagnement personnalisé de Rita est mis en place ainsi que son dossier de liaison d'urgence. Ces deux documents sont poussés dans son DMP afin que le médecin traitant puisse en prendre connaissance.



Grâce à tous ces éléments, l'admission de Rita en EHPAD se fait dans de très bonnes conditions et de façon sécurisée. Cela permet un gain de temps non négligeable pour les professionnels.

 de cas d'usages



Besoin d'être accompagné ?
Contactez nos équipes !



ESMS Numérique

 esms.numerique@sante-ara.fr

Sécurité Numérique

 ssi@sante-ara.fr

ROR

 ror@sante-ara.fr

ViaTrajectoire

 viatrajectoire-ara@sante-ara.fr

Animation territoriale

 www.sante-ara.fr/accompagnement-projet

